

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 6 juillet 2020 portant report du calendrier de l'épreuve d'admission à l'examen professionnel ouvert par arrêté du 12 février 2020 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade de technicien de classe exceptionnelle des systèmes d'information et de communication du ministère de l'intérieur

NOR : *INTA2016527A*

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 6 juillet 2020, le calendrier de l'épreuve d'admission à l'examen professionnel ouvert par arrêté du 12 février 2020 autorisant au titre de l'année 2021, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de technicien de classe exceptionnelle des systèmes d'information et de communication du ministère de l'intérieur, est modifié selon les dispositions suivantes.

L'épreuve orale d'admission initialement fixée à compter du 4 mai 2020, est reportée à compter du 30 novembre 2020.